



Communiqué de presse
Le 3 juillet 2017

Campagne de prévention " ZERO ALCOOL " sur la route des vacances et toute l'année auprès des conducteurs et notamment des plus jeunes.

**Auto-dépistez-vous avant de prendre un volant ou un guidon !
Quand vous avez bu, vous avez 8,5 fois plus de risque d'être
responsable d'un accident de la route*.**

Le Syndicat professionnel des acteurs de la prévention des risques de l'alcool et des drogues (SYNPAD) veut sauver des vies en prônant le dépistage systématique de l'alcoolémie grâce aux éthylotests homologués disponibles sur le marché.

Le SYNPAD a pour mission de mieux informer les conducteurs sur les effets et risques de l'alcool au volant, de générer une prise de conscience et de nouveaux réflexes pour éviter les accidents de la route liés à l'emprise de l'alcool. En sensibilisant notamment les jeunes permis, leurs familles et leurs proches à l'auto-dépistage, le SYNPAD souhaite leur faire adopter des nouveaux comportements de prévention.

L'alcool est le premier responsable des accidents mortels sur la route

Depuis 2006, l'alcool est la première cause de décès sur la route - il est impliqué dans un tiers des accidents mortels. À l'approche des grands départs en vacances et de la hausse de trafic routier, le SYNPAD souhaite alerter les publics sur le fait que l'alcool au volant fait toujours autant de ravages alors qu'ils pourraient être évités !

En France, on enregistre chaque année plus de 1 100 victimes liées à une conduite en état d'ébriété sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.

Véritable fléau de santé publique, la consommation d'alcool continue d'augmenter dans l'hexagone et devient même très préoccupante en matière de sécurité routière. Tout le monde est concerné et notamment les jeunes. Pendant l'été, entre les fêtes post-examens, les "happy hours", les boîtes de nuit ..., "les jeunes permis" sont encore plus enclins à faire la fête et à consommer de l'alcool.

Les 18-24 ans représentent plus du quart (26,5%) des personnes tuées liées à un taux d'alcoolémie trop élevé.*

Souffler dans un éthylotest permet de sauver des vies !

Pour réduire le nombre de vies brisées par ces comportements de conduite alcoolisée et irresponsable, le **SYNPAD**, nouveau venu dans le milieu des syndicats professionnels, veut surtout promouvoir la prévention, seul moyen

de mettre enfin un terme à une exception française qui fait de l'hexagone l'un des plus mauvais élèves européens de la mortalité routière liée à l'alcool au volant. Grâce à son expertise reconnue, le SYNPAD veut inciter le plus grand nombre possible d'automobilistes à pratiquer l'auto-dépistage de l'alcoolémie, le moyen le plus simple pour limiter les risques d'accidents.

Il prône pour cela l'utilisation systématique d'éthylotests homologués qu'il considère indispensables pour sécuriser sa vie, celle de ses proches et celles de tiers et éviter ainsi des comportements dangereux.

Mieux, **le SYNPAD est convaincu de la nécessité de l'auto-dépistage dès l'apprentissage de la conduite** qui s'adresse le plus souvent aux jeunes. Il propose notamment d'intégrer en auto-école un volet traitant de l'auto-dépistage et de systématiser les tests d'alcoolémie avant de prendre une leçon de conduite. Pour le SYNPAD, les 13 500 écoles d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière actives en France, sont des réseaux efficaces et puissants aptes à faciliter l'acquisition des réflexes d'auto-dépistage dès l'apprentissage.

"Notre rôle pédagogique sur la prévention et le dépistage de l'alcool au volant est primordial pour éviter à tant de familles de subir les conséquences d'un accident de la route. Il est grand temps d'agir pour gagner ce combat. Avec notre pédagogie, notre expertise et une communication de prévention simple et efficace, nous visons à sauver des centaines de vies" indique Tony Soldevilla, Président du SYNPAD.

Ne partez pas sans éthylotests !

Le SYNPAD soutient de nombreuses initiatives et solutions de prévention envers les jeunes, susceptibles de réduire la mortalité routière liée à l'alcool, comme par exemple la grande opération de prévention « 24 heures contre les addictions au volant » menée récemment à Paris par la Préfecture de Police pour dire "STOP à l'alcool et aux drogues au volant !"

Au cours de cette opération, une trentaine d'actions de sensibilisation ont été organisées dans la capitale et en petite couronne dans les lieux fréquentés par les jeunes (lycées, universités, bars, salles de concert ...), en plus des contrôles d'alcoolémie renforcés sur les routes de la région. La Préfecture de Police de Paris a distribué des éthylotests sur un stand de sensibilisation installé Quai des Invalides. Les débits de boissons ont également été contrôlés d'autant que la législation leur impose, depuis le début de l'année, de proposer des éthylotests à leurs clients. Des dizaines d'étudiants ont également pu s'informer sur les risques et les dangers de l'alcool et de la drogue au volant via de nombreux ateliers.

**Tout comme mettre sa ceinture de sécurité,
prendre quelques secondes pour souffler dans un éthylotest
PERMET DE SAUVER DES VIES !**

**Un réflexe simple et efficace à acquérir d'urgence
pour une conduite responsable.**

L'éthylotest est un dispositif de dépistage qui permet d'établir une présomption d'imprégnation alcoolique et d'établir un diagnostic d'aptitude ou d'inaptitude. Il prélève un échantillon d'air expiré en fin de souffle, mesure la concentration et indique le niveau d'alcool dans cet échantillon. Il sert à éduquer et à responsabiliser le consommateur en lui permettant d'associer l'alcoolémie à une quantité d'alcool absorbé. Il contribue à la prévention des accidents liés à la consommation d'alcool, notamment les accidents de la circulation routière.

Prix public : moins de 2 € l'éthylotest ballon / à partir de 100 € l'éthylotest électronique.

Disponibles en grande distribution, dans les centres auto et en pharmacies.

En France, 1 éthylotest en cours de validité est obligatoire à bord des véhicules pour tous les usagers de la route.

Exigez un éthylotest certifié conforme aux normes : Le respect des normes applicables aux éthylotests garantit la parfaite fiabilité des produits. En l'occurrence, la certification « NF X20-702 : 2014 » et le respect du Décret n° 2015-775 du 29 juin 2015 pour les éthylotests à usage unique et « EN 16280 » ou « NF EN 16280 » ou « EN 15964 » pour les éthylotests électroniques.

**Rappel : pour les jeunes conducteurs (moins de 3 ans de permis)
le taux maximum légal d'alcool dans le sang passe de 0,5 g/l à 0,2**



A propos du SYN PAD

Créé fin août 2016 par des fabricants d'éthylotests et d'instruments de mesure de stupéfiants représentant plus de 80% de la profession, le Syndicat professionnel des acteurs de la prévention des risques de l'alcool et des drogues est le partenaire privilégié du milieu associatif militant pour une meilleure sécurité sur les routes. Sa mission est d'informer le grand public des différents produits existants pour en faciliter la compréhension et la perception.

Le SYN PAD souhaite ainsi éviter la prolifération des équipements non conformes et non fiables qui nuisent à la sécurité et à la prévention. Le SYN PAD est l'interlocuteur technique de référence des institutionnels sur les instruments de dépistage et de mesures. C'est aussi l'interlocuteur des autorités de la concurrence sur la surveillance du marché au regard de l'importation et de la commercialisation de produits non conformes aux normes.

SYNPAD - Syndicat professionnel des acteurs de la prévention des risques de l'alcool et des drogues
4 Place Louis Armand – Tour de l'Horloge. 75012 PARIS

Sources : * ONISR - Observatoire national interministériel de sécurité routière *